

Faits saillants des ateliers

23 novembre 2017, 8 h 30 - 12 h

BIOÉNERGIES



Table des matières

1. Déroulement de l'atelier	3
2. Faits saillants des discussions	4
2.1. Objectifs.....	4
2.2. Mesures	5
2.3. Questions horizontales	7
2.4. Messages pour TEQ	8

1. Déroulement de l'atelier

L'atelier, qui a eu lieu le 23 novembre 2017 en avant-midi, a débuté par une mise en contexte de Transition énergétique Québec (TEQ) et la présentation des objectifs pour l'élaboration de son premier plan directeur pour la période 2018-2023. Un état de la situation sommaire pour les bioénergies et une présentation des objectifs et principales mesures identifiées par TEQ pour ce secteur ont suivi. Les participants, qui étaient répartis en huit tables de travail, ont par la suite été invités à réfléchir en groupe sur les objectifs et les mesures proposées, pour ensuite se pencher sur des questions horizontales (i.e. communes aux huit thèmes qui seront abordés dans le plan directeur). Chaque table devait terminer en identifiant trois messages pour TEQ, soit les trois principaux éléments qui sont ressortis de leurs discussions. Les prochaines pages présentent les faits saillants des discussions des groupes. Un rapport synthèse sera également rédigé afin de rendre compte de manière globale des résultats pouvant être dégagés relativement aux huit thèmes.

Nombre de participants à l'atelier : **61**, dont huit représentants de TEQ.

Voir la [liste détaillée des participants](#) sur le site de TEQ

2. Faits saillants des discussions

2.1. OBJECTIFS

Objectifs proposés par TEQ en lien aux bioénergies :

- + Établir une position commune pour le Québec sur les bioénergies.
- + Améliorer les connaissances sur les filières de bioénergies.
- + Poursuivre, adapter et développer des mesures de soutien visant à stimuler les différentes filières de bioénergies.
- + Favoriser et augmenter la consommation des bioénergies dans le secteur des transports et du chauffage.

Sur les objectifs proposés par TEQ pour ce secteur, plusieurs commentaires soulignent l'importance des objectifs 3 et 4, et proposent des modifications. Par exemple, pour l'objectif 4, il est proposé de distinguer le transport et le chauffage, et de remplacer le mot augmentation par « gestion stratégique et globale » des bioénergies dans une perspective de mieux consommer les ressources. L'importance de favoriser l'utilisation de ressources locales et de faire une comparaison équitable et objective des différents carburants a également été soulignée. D'autres commentaires proposent d'inclure les objectifs de réduction des émissions et de diversification dans le développement de la filière des bioénergies. Pour plusieurs, il est important de distinguer les bioénergies afin d'encourager le développement des filières ayant le plus d'impact positif.

2.2. MESURES

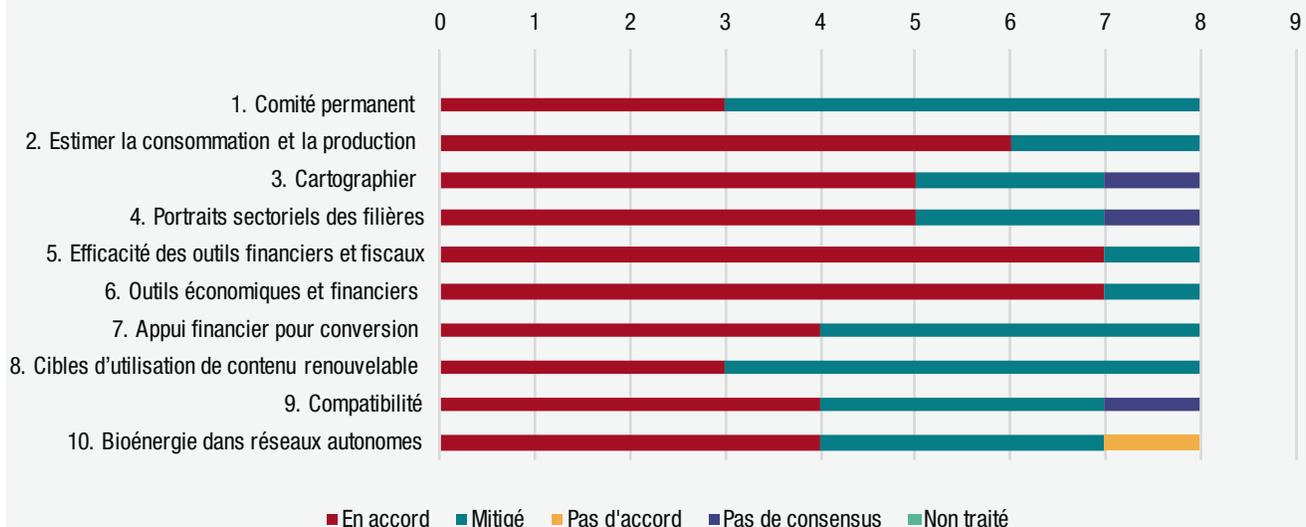
Mesures proposées

Les participants devaient ensuite se pencher sur les mesures proposées par TEQ associées à chacun des objectifs mentionnés ci-dessus. Les huit tables de travail devaient ainsi évaluer chacune d'elles en déterminant si le groupe était soit en accord, mitigé, en désaccord, ou s'il y avait absence de consensus sur la mesure. Chaque participant avait également la possibilité d'évaluer chaque mesure de façon individuelle. Les résultats de ces deux types d'évaluation sont présentés dans les graphiques ci-dessous, avec certains des principaux arguments qu'ont fournis les tables de travail et les participants pour justifier leur évaluation.

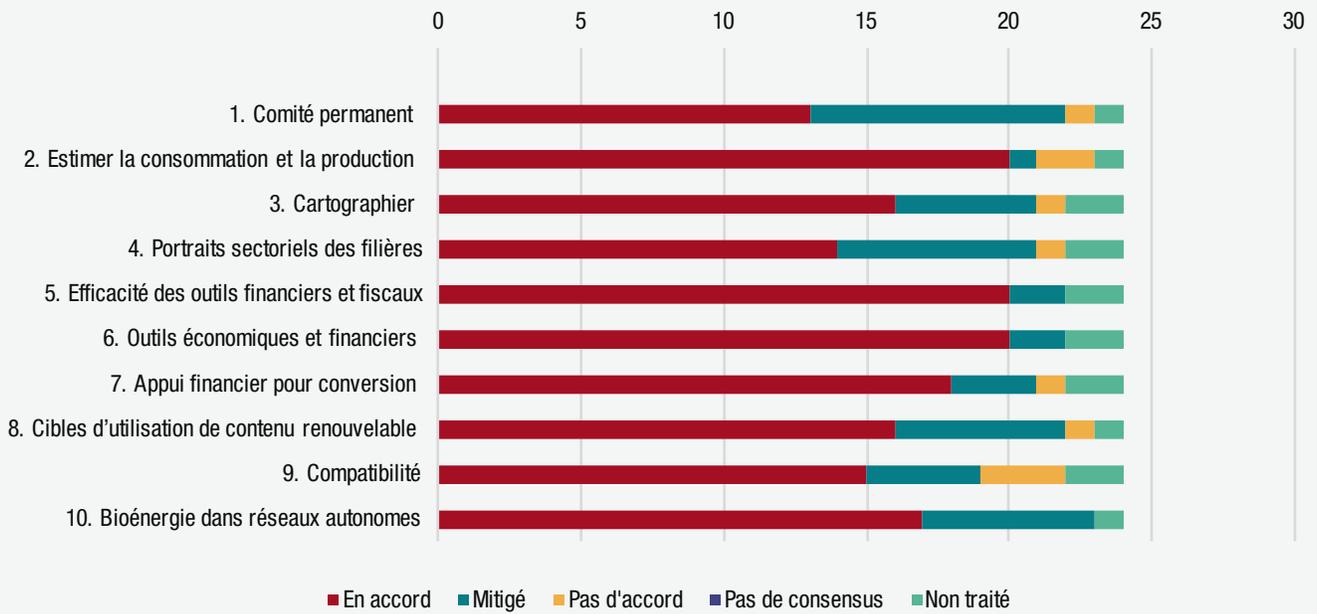
Mesures proposées par TEQ en lien aux bioénergies :

1. Créer un comité permanent sur les bioénergies en tant que filière de la bioéconomie.
2. Établir une méthode fiable pour estimer la consommation et la production des bioénergies.
3. Cartographier les potentiels d'exploitation et les projets de bioénergies par région.
4. Produire et publier des portraits sectoriels des différentes filières des bioénergies.
5. Évaluer l'efficacité des outils financiers et fiscaux favorisant l'offre en bioénergie.
6. Développer des outils économiques et financiers pour soutenir le développement des filières des bioénergies.
7. Poursuivre l'appui financier pour la conversion de systèmes fonctionnant aux énergies fossiles vers les bioénergies.
8. Adopter des cibles d'utilisation de contenu renouvelable dans les carburants et le gaz naturel.
9. Rendre compatible l'utilisation de biocombustibles dans les équipements et le réseau de distribution.
10. Évaluer la possibilité d'utiliser la bioénergie dans les réseaux autonomes.

Évaluation des mesures proposées - Par table (8) « La mesure est efficace pour atteindre les cibles du premier plan directeur en transition, innovation et efficacité énergétiques. »



Évaluation des mesures proposées - Individuelle (24)
 « La mesure est efficace pour atteindre les cibles du premier plan directeur en transition, innovation et efficacité énergétiques. »



Les graphiques ci-dessus illustrent que les mesures 2, 5 et 6, traitant du travail de recherche pour estimer la consommation et la production ainsi que l'analyse et la proposition d'outils économiques et fiscaux pour soutenir le développement de la filière, reçoivent un fort appui des participants, tant dans l'évaluation des groupes qu'individuellement. Dans l'ensemble, les commentaires sont favorables aux mesures proposées et suggèrent des précisions pour augmenter leur efficacité.

La réponse mitigée à la mesure 1 sur la création d'un comité permanent sur les bioénergies est expliquée par des commentaires qui précisent l'importance de définir la composition et le mandat du comité afin qu'il puisse avoir un impact. Plusieurs commentaires sur les mesures 2, 3 et 4 soulignent l'interrelation entre ces trois mesures, et citent l'importance d'avoir des données à jour, objectives et disponibles sur lesquelles se baser pour établir un portrait. Quant à la mesure 4 concernant la création de portraits des filières de la bioénergie, il est important pour les participants que ces portraits soient des outils d'analyse qui informent, dans l'optique d'influencer la prise de décision en mettant de l'avant les succès du secteur.

Les mesures 5 et 6 sur l'évaluation et la proposition d'outils financiers et fiscaux sont également considérées ensemble. Les commentaires soulignent l'importance de diffuser les outils existants, d'aligner les outils avec la réglementation, de rendre les outils plus flexibles, et encore de simplifier l'accès aux outils. La flexibilité est également souhaitée dans la mesure 7 sur l'appui financier pour la conversion de systèmes vers les bioénergies, en plus d'avoir du financement suffisant, des fonds prévisibles, et que l'appui soit dans la perspective de gestion de la consommation.

Mesures additionnelles

Les tables de travail avaient aussi la possibilité de proposer des mesures additionnelles à celles déjà identifiées par TEQ. Pour cet atelier, la mesure suivante a été proposée :

- + Considérer le bilan GES pour tout le cycle de vie et selon les types de ressources bioénergétiques.

2.3. QUESTIONS HORIZONTALES

Des questions d'une portée plus large et transversales aux huit thèmes étaient également posées par TEQ. Les tables de travail étaient appelées à s'y pencher afin d'y apporter des éléments de réponse qui aideront à la rédaction du plan directeur.

Comment financer la transition énergétique à court et moyen terme et comment partager la facture?

- + Un juste équilibre de financement assuré par l'utilisateur/payeur et par l'État.
- + Un financement proportionnel au besoin financier qui prend en compte de la création d'emplois, des retombées économiques et du \$/t GES évité.
- + Des taxes pour les pollueurs.
- + Une mise à disposition des contributions du SPEDE¹
- + Un processus de \$/tonne de CO₂eq pour toute la filière.

Comment pourrait-on faciliter l'accès et l'utilisation des programmes d'efficacité énergétique pour aider les consommateurs d'énergie à adopter des comportements et des technologies favorables à la transition énergétique?

- + La simplification des formulaires et de la documentation.
- + Un suivi des programmes.
- + L'implication du MDDELCC.

Quels devraient être les rôles de l'État, des municipalités, des distributeurs d'énergie, des entreprises et des citoyens, et comment assurer la coordination entre ces différents acteurs pour assurer la transition énergétique du Québec?

- + Exemplarité de l'État.
- + Éviter que les municipalités soient promoteurs de projets.
- + Faire un inventaire de ce qui se fait et cartographier les ressources par région.
- + Envoyer un signal clair sur le développement des bioénergies.

Outre les moyens financiers, quelles devraient être les mesures à mettre en place pour mobiliser et engager la population à exercer son rôle pour assurer la transition énergétique du Québec?

- + Mener une campagne de sensibilisation.
- + Favoriser l'acceptabilité sociale.
- + Mettre en place des contraintes légales.
- + Mandater une organisation publique ou indépendante pour avoir une légitimité sociale.

¹ Système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre du Québec (SPEDE)

**Quelles sont les informations et les connaissances qu'il serait primordial d'acquérir ou de développer?
Comment en assurer la diffusion ou le développement de manière efficace?**

- + Faire un chantier de mise en commun de toutes les informations
- + Mettre de l'information concernant l'empreinte carbone sur les produits.

2.4. MESSAGES POUR TEQ

Lors de la plénière, les différents groupes devaient présenter chacun les trois principaux messages qu'ils souhaitaient transmettre à TEQ à la suite de leurs discussions en groupe. Ces messages pouvaient porter tant sur les objectifs que les mesures proposées et les questions horizontales.

Concernant les bioénergies, il est important de **mesurer l'impact de réduction des GES** et le potentiel de **développement des bioénergies en développant la filière dans une optique de réduction de la demande en énergie**. Une attention particulière devrait être portée à la bonification des **programmes de financement** en privilégiant la bioénergie, en les adaptant aux réalités des PME et des ressources énergétiques des régions et en s'assurant de la cohérence du cadre fiscal et réglementaire. TEQ doit également **faciliter la communication** pour avancer le développement du domaine, notamment en jouant le rôle de **guichet unique** et en travaillant de concert avec les secteurs et équipes existants.